

PROCÈS-VERBAL du CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n° 5 en date du Mardi 21 Juin 2016 à 17 h 15

Nombre de membres présents à l'ouverture de la séance : 16

Quorum : 16

Nom et prénom du président de séance : ZIMNIAK Didier

Nom, prénom et qualité du secrétaire de séance : TROUBAT Noël

Liste et qualité des membres présents :

- M. ZIMNIAK Didier - Proviseur	- Mme SCHENA Corinne – Enseignante
- M TROUBAT Noël - Proviseur- Adjoint	- M. WAAG David - Enseignant
- M. GIRAUD Didier - Gestionnaire	- Mme METZ Nathalie - enseignante
- Mme KREMER Corinne - Chef de Travaux	- Mme CUBIZOLLES Lydie - Personnel ATOS
- Mme SAUSSE Virginie - Personnalité qualifiée	- Mme DE ABREU - Personnel ATOS
- M. LACOURBAS Frédéric - Enseignant	- M. ROLHION Didier - Personnel ATOS
- Mme ROUX Isabelle - Enseignante	- M. PILLAVOINE Pascal - Parent d'élève
- M SAHNOUNE Saïd – Enseignant	- Mme PILLAVOINE Brigitte - Parent d'élève
- Mme CARGNELUTTI Eve – Enseignante	

Liste des membres excusés à l'ouverture de la séance : M. GAUTIER Laurent - Personnalité qualifiée, Mme CANALES Marion - représentante Mairie de Clermont, Mme GUERMIT-MAFFRE Nadia - Clermont-Communauté, Léa BRUN - Etudiante 1BTS, Valentin GRANGER, Célia CHELLES, Jennifer BOUYSSSE – Elèves, Félix AZEMA - Etudiant TBTS.

Liste des membres absents : M. FANGET Michel et Mme VICHNIEVSKY Laurence -Représentants du Conseil Régional, M. BRUNEL Christophe, Mme REZZOUG Bernadette, Mme ELOY Stéphanie - Parents d'élèves.

Ordre du jour :

1. Conseil d'administration

- Adoption du Procès-verbal de la séance du 29 Mars 2016.

2. Organisation des établissements

- 2.1 Organisation de la rentrée des élèves en septembre 2016 (rentrée particulière des nouveaux entrants, seconde indifférenciée en ASSP, structure des classes).
- 2.2 Avis du CA sur les IMP dans l'établissement.
- 2.3 Planning des PFMP 2016/2017.
- 2.4 Projet d'évolution de l'offre de formation professionnelle.
- 2.5 Rapport d'activité 2015-2016.

3. Gestion des Personnels

- Assistants d'éducation : nouveaux contrats et remplacement.

4. Affaires financières

- Attribution des logements de fonction.
- Bilan des voyages.
- Proposition voyage 2017.
- Admission en non-valeur.
- Répartition des moyens globalisés.
- Décisions Budgétaires Modificatives pour information.
- Décisions Budgétaires Modificatives pour vote (prélèvement sur fonds de roulement).
- Paiement par carte bancaire.
- Nouvelle convention d'adhésion IPI avec la DDFIP.

5. Questions diverses

Le Secrétaire de séance : M. Noël TROUBAT

Le Président de séance :



M. le Proviseur ouvre la séance à 17 h 15

Il présente les excuses des membres absents.

Il procède ensuite à l'adoption de l'ordre du jour en ce début de séance.

M. TROUBAT, proviseur adjoint, est en charge du secrétariat de cette séance.

A l'ouverture de la séance, 16 membres sont présents sur les 30 composants le conseil d'administration. Le quorum de 16 était donc atteint.

1- Adoption du procès-verbal de la séance n°4 du 29 Mars 2016 :

Le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 29 Mars 2016 n'appelant aucune remarque de la part des membres présents est adopté à l'unanimité.

Votants : **16** **Pour : 16** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

17h 20 Arrivée de Mme SAUSSE Virginie, personnalité qualifiée.

2 - Organisation des établissements :

2.1 Organisation de la rentrée :

↳ Structure des classes rentrée 2016-2017 :

M. le Proviseur expose la structure classes pour la rentrée 2016-2017. (**Annexe 1**).

Nous proposons de modifier l'appellation de certaines classes (ajout d'un « c » pour la classes de CAP) : 2 CEC et TCEC au lieu de 2EC et TEC pour ne pas confondre avec le BAC PRO 2ECP ...

2CCM et TCCM au lieu de 2CM et TCM

2CAPH et TCAPH au lieu de 2APH et TAPH

↳ Seconde commune en ASSP :

M. ZIMNIAK précise qu'à la rentrée 2016 sera mis en place la seconde commune en ASSP (commune aux 2 options domicile et structure). En effet, la circulaire n°2016-055 du 29 mars 2016 relative à l'entrée au lycée professionnel met l'accent sur la nécessité d'accompagner tout particulièrement la première année dans la voie professionnelle. La mise en place d'une seconde commune pour certains bacs pro à option s'inscrit dans cette même dynamique de confirmation, consolidation et ajustement du projet d'orientation. Le choix de l'option s'effectuera au cours de la seconde, selon un principe d'orientation progressive dont les modalités pratiques seront définies par chaque établissement en lien étroit avec les corps d'inspection. A noter que ce choix se fera dans la limite des places disponibles autorisées pour chaque spécialité en classe de première.

La classe de seconde s'intitulera alors 2 ASSP1 et 2 ASSP2 au lieu de 2S et de 2D.

M. LACOURBAS, enseignant, fait lecture du courrier rédigé en tant que délégué syndical SNETAA-FO et signé par les enseignants du lycée, transmis à Mme le Recteur le 16 juin 2016 par voie hiérarchique. Ce document fait état de leurs craintes et de leur opposition à cette décision de seconde commune qui arrive trop tard dans l'année scolaire. Les parents d'élèves et les agents s'associent à cette demande. (MOTION 1/3)

↳ Présentation de la rentrée particulière 2016-2017 :

M. ZIMNIAK expose la politique éducative du lycée Marie Curie à la rentrée 2016.

M. TROUBAT, proviseur adjoint présente rapidement le dispositif d'accueil et l'organisation des 2 jours de rentrée particulière des nouveaux élèves entrants dont l'objectif est d'accompagner le projet de l'élève, le motiver et éviter le décrochage scolaire et les démissions en :

- Favorisant une meilleure intégration dès les premiers jours au lycée,
- Motiver les élèves par le cœur du métier
- Donner des repères, des cadres pour faciliter les apprentissages...

Cette rentrée sera suivie d'actions allant dans ce sens tout au long de l'année scolaire.

Nos axes de travail seront le climat scolaire et bienveillance et la lutte contre le décrochage scolaire.

M. Le Proviseur présente ensuite le document de rentrée 2016 adressé aux familles (**annexe 2**). Il rappelle que les professeurs rentrent le **mercredi 31 août 2016 à 9 h 00**.

Les élèves de **3 PEP** et **BTS 1^{ère} et 2^{ème}** année rentreront le jeudi 1^{er} septembre à 9 h.
Les élèves internes des classes de **1^{ère} année CAP – secondes BAC PRO** rentreront le jeudi 1^{er} septembre de 08h à 9h30 au lycée BRUGIERE pour une visite de l'internat accompagnée des parents. L'appel est prévu au lycée Marie Curie le même jour à 10 h pour les élèves demi-pensionnaires, externes, et les internes.

Le vendredi 2 septembre : tous les élèves seront pris en charge au lycée de 8 h à 16h30.
L'emploi du temps hebdomadaire de la classe sera applicable à partir du lundi 5 septembre à 8 h.

Pour toutes les autres classes du lycée (**Terminale CAP, 1^{ère} BAC PRO, Terminales BAC PRO, CC et CM1**) la rentrée est le lundi 5 septembre à 9 h.

Le conseil doit adopter le calendrier d'organisation de la rentrée scolaire 2016-2017.

Votants : **17** Pour : **17** Contre : **0** Abstentions : 0

ACTE 24 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : **17**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 24

2.2 Avis du CA sur les IMP dans l'établissement :

Après avis du conseil pédagogique, le chef d'établissement présente pour avis au CA les missions particulières exercées dans l'établissement ainsi que les modalités de leur mise en œuvre dans le cadre de l'enveloppe notifiée par le Recteur.

Ci-joint le tableau précisant les missions confiées et les modalités de leur mise en œuvre (**annexe 3**).

3 IMP pour TICE (réfèrent ressources péda. numériques) M. MOUNIR Rachid - Mathématiques -
2 IMP pour FLE (accompagnement élèves en difficulté) M. DUPOIS François - Lettres Anglais -
2 IMP pour projet EURO (autre mission) Mme MONDANI Florence - Bio techno -
1 IMP pour labo sciences physiques (autre mission) M. LACOURBAS Frédéric - Mathématiques -
1 IMP pour projet UNESCO (partenariat) Mme DIOGON Nathalie - Bio techno -
0.5 IMP pour coordination projet EURO (autre mission) Mme MARTINEZ Laurence- Lettres Anglais -
0.5 IMP pour projet UNESCO (partenariat) Mme MARCHAIS - Arts Appliqués -
0.5 IMP pour projet décrochage scolaire (DS) Mme MABRUT Claire - Bio techno -
0.5 IMP pour référent stocks coiffure (autre mission) Mme CARNELUTTI Eve - Coiffure -
0.5 IMP pour référent stocks hygiène (autre mission) Mme ROUX Isabelle – Bio Techno
0.5 IMP pour référent stocks STMS (autre mission) Mme DAMIENS - STMS -
0.5 IMP pour référent stocks BIO SANTE (autre mission) Mme MABRUT Claire - Bio techno -
0.5 IMP pour référent stocks Esthétique (autre mission) Mme LAURENT Séverine - Esthétique -
Soit un total de 13 H prises sur notre DGH.

Votants : **17** Pour : **17** Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 196 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : **17**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 19

2.3 Planning de PFMP et conventions type pour information :

M. KREMER présente le planning prévisionnel des PFMP (**Annexe 4**). Elle présente ensuite le dossier « en route vers l'entreprise » qui sera travaillé dans le cadre de la rentrée particulière dans le but de préparer au mieux les nouveaux élèves à leur premières PFMP conformément à la circulaire.

Les modalités d'organisation et de mises en œuvre des Périodes de Formation en Milieu Professionnel sont actualisées dans la circulaire n° 2016-053 du 29-03-2016.

M. le Proviseur présente alors la convention type PFMP (**Annexe 5**) qui sera appliquée dès la rentrée scolaire.

M. LACOURBAS, enseignant présente une motion concernant cette convention et notamment la signature du professeur référent : « contraindre un professeur à signer une convention de stage en son nom n'est pas acceptable ».

Les parents d'élèves et les agents s'associent à cette motion.

M. GIRAUD, Gestionnaire, explique qu'en droit, la signature de l'enseignant ne l'engage pas à titre personnel, mais engage l'établissement.

M. TROUBAT, proviseur adjoint fait lecture de l'article 10 concernant la sécurité.

M. ZIMNIAK ajoute que cette remarque ne fait pas forcément débat aujourd'hui dans les autres lycées, qu'il s'agit du rappel d'une convention type parue dans le BO au mois de mars et qui fait référence aux décrets n°2014-1420 du 27 novembre 2014 et n°2015-1539 du 26 octobre 2015 BO qui fixent la désignation des signataires, instaurent l'enseignant référent.... Cette convention est maintenant d'usage dans tous les établissements.

Pour clore ce débat animé, le proviseur annonce que chacun prendra ses responsabilités et à défaut de signature (de l'entreprise, des parents, de l'élève ou des enseignants référents) alors l'élève ne partira pas en PFMP et restera en classe. (MOTION 2/3)

18h30 départ de Mme CUBIZOLLES Lydie, personnel ATOS.

2.4 Projet d'évolution de l'offre de formation professionnelle :

Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2017, il nous est demandé de déposer les projets d'ouverture dans notre établissement entre le 6 juin et le 1^{er} juillet.

M. le proviseur souhaite obtenir l'avis du conseil d'administration au sujet de la demande d'ouverture :

Demandes récurrentes déposées depuis plus de trois ans :

- ½ section de BTS Métiers de la coiffure.
- ½ section de BTS Métiers au service de l'environnement.

Nouvelles demandes :

- Classe passerelle pour les élèves issus de seconde générale et technologique en ASSP.
- Formation de perruquier-posticheur qui répond à l'esprit mannequinage-costumier cinéma (au même titre que l'esthétique et la coiffure) et à la dignité de la personne humaine (malade, personnes âgées...) en relation avec le Bac Pro ASSP.

Il est décidé, après échanges, que soit abandonnée la demande d'ouverture des sections de BTS.

Par contre, la classe passerelle et la formation perruquier feront l'objet d'une nouvelle demande cette année.

Votants : **16** **Pour : 16** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

2.5 Rapport d'activité 2015-2016. (ANNEXE 6) :

M. le Proviseur présente et commente le rapport d'activité de l'année scolaire 2015-2016. M. ZIMNIAK présente le document relatif au fonctionnement pédagogique de l'établissement et à ses conditions matérielles de fonctionnement. Il synthétise le rapport annuel du Proviseur, de son Adjoint, du Gestionnaire, du Chef de travaux, de la Vie Scolaire, du COP, de l'Infirmière, de la Documentaliste, de l'AS et des enseignants.

M. ZIMNIAK fait état du bilan du groupe de Paroles pour l'analyse des pratiques professionnelles, animé par Mme BERGER, Psychologue, existant au lycée depuis 7 ans. 14 inscrits cette année et 6 séances de travail entre novembre 2015 et juin 2016. La diversité des participants a donné lieu à des

échanges fructueux. Le groupe a pu échanger sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de ses pratiques professionnelles. Ils ont pu ainsi les verbaliser et trouver lors des discussions si ce n'est des solutions au moins des pistes afin d'améliorer certaines situations.

Le rapport d'activité donne lieu à un vote du CA et est donc soumis à approbation.

Votants : **16** Pour : **16** Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 18 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 18

3- Gestion des Personnels :

↳ Assistants d'éducation (AED) : Renouvellement des contrats, recrutement et remplacement :

M. Le Proviseur rappelle que le lycée disposait de 8,8 (E.T.P) Equivalent Temps Plein d'assistant d'éducation pour l'année scolaire 2015-2016.

A ce jour, nous venons de constater l'attribution de 8,8 ETP pour la rentrée prochaine.

M. Le Proviseur demande au CA l'autorisation de **renouveler les contrats d'assistants d'éducation et de recruter** s'il y a lieu de nouveaux assistants d'éducation pour l'année scolaire 2016-2017.

Le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à recruter des AED dans la limite de la dotation du Rectorat pour l'année 2016-2017. Cette autorisation recouvre les nouveaux recrutements, les renouvellements et les remplacements en cas de rupture de contrat ou de démission en cours d'année.

Votants : **16** Pour : **16** Contre : 0 Abstentions : 0

ACTE 20 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° 20

4- Affaires financières :

4.1 Attribution des logements de fonction :

M. GIRAUD présente l'attribution des logements de service par nécessité absolue de service :

Attribution de 4 concessions par NAS Nécessité Absolue de Service pour :

- * le Proviseur F4 (dérogation),
- * le Proviseur adjoint F4 (dérogation),
- * le Gestionnaire (F5)
- * l'agent d'accueil (F3).

Votants : **16** Pour : **16** Contre : 0 Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : **16**

Contre : **0**

Abstention : **0**

Acte n° -

4.2 Bilan des voyages :

M. GIRAUD rend compte (bilan financier) des voyages réalisés cette année scolaire :

- Raid nature Multi-sports dans la chaîne des Puy.
- Voyages SAINT-JUNIEN.

4.3 Proposition de voyage 2017 :

M. GIRAUD présente un voyage scolaire au Clos LUCE Château d'Amboise.

Accompagnateurs : Mme MABRUT, Mme MOUTARDE, Mme BORIE et M. YTOURNEL.

Classe 2 ASSP soit 30 élèves.

Travailler sur la période de la Renaissance dans plusieurs matières (Histoire, Arts Appliqués, Techniques professionnelles) pour avoir des connaissances et du savoir-faire liés à cette période (œuvres, bâtiments patrimoniaux, élaboration de repas...) qui seront exploités avant (pendant l'année) et après le voyage... (Présentation du projet à d'autres élèves et personnels de l'établissement).

En Avril 2017 sur 2 jours et une nuit (un jeudi et un vendredi).

Bus A/R Clermont-Ambroise pour 34 personnes.

Visite du Clos Lucé, visite du château d'Amboise, Gîte pour la nuitée, Budget courses pour la nourriture (le sec à emporter et le frais à acheter sur place) pour 2 repas et 1 petit déjeuner.

Participation des familles et de la maison des lycéens.

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

4.4 Admission en non-valeur :

M. GIRAUD présente l'état des sommes à admettre en non-valeur pour un montant de 616,45 € pour diverses créances irrécouvrables. Détail :

* Dossier trop ancien pour 391,33 €

* Décès du débiteur : 198,15 €

* Dossier clos irrécouvrable 26,97 €

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

4.5 Répartition des moyens globalisés : DBM n°4

Au titre du programme 141 « Enseignement scolaire public » : 1939 €

- Droit de reprographie : 930,60 €

- Stages en entreprises : 14 776,04 €

Avec reliquat : 15 706,64 €

Au titre du programme 230 « vie de l'élève » : 0 €

Votants : 16

Pour : 16

contre : 0

Abstentions : 0

ACTE 21 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 21

4.6 Décisions Budgétaires Modificatives pour information :

M. GIRAUD présente ensuite une DBM pour information pour un montant global de 9200,00 € équipements stérilisation. (OPC : 1732,08 € et AP : 7467,92 €).

Au 1^{er} trimestre 2016 sont partis 4 élèves en Irlande 4 semaines (ERASMUS). Coût 2015 pour ces 4 élèves et l'enseignant 8335,00 €. DBM pour info : reliquat mobilité européenne : 6455,78 €.

4.7 Décisions Budgétaires Modificatives pour vote : DBM n°4

M. GIRAUD propose un prélèvement sur fonds de roulement :

OPC : plan de travail mobile INOX : 1200,00 €

AP : OHPE complément matériel stérilisation 3000,00 €

Total : 4200,00 €

12 Ordinateurs en remplacement : 4200,00 €

DBM mobilité européenne : 3500,00 €

TOTAUX = 11 900 €

M. TROUBAT, proviseur adjoint, explique que notre demande de financement de notre projet Européen (dossier ERASMUS) n'a pas abouti cette fois-ci. S'inscrivant dans notre projet d'établissement, il faut donc mettre tout en œuvre pour concrétiser et réaliser nos objectifs fixés.

Votants : 16

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 0

ACTE 22 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 22

4.8 Paiement par carte bancaire :

Dans le cadre de la modernisation des moyens de paiement offerts aux familles.

Vote sur le principe du paiement par carte bancaire des créances par les familles à partir d'un seuil plancher fixé à zéro euro.

Votants : 16

Pour : 16

contre : 0

Abstentions : 0

AVIS FAVORABLE

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° -

4.9 Nouvelle convention d'adhésion TIPI avec la DDFIP :

Il est demandé au CA l'autorisation de signer la convention d'adhésion.

Votants : 16

Pour : 16

contre : 0

Abstentions : 0

ACTE 23 - 2015 / 2016 - CA

Résultat du vote

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Acte n° 23

5- Question diverses :

1) Qu'en est-il du nouveau lycée et de sa construction ?

M. LACOURBAS présente une motion au nom des personnels enseignants, auxquels de joignent les agents et les parents, pour remarquer l'absence des représentants de la nouvelle Région aux conseils d'administration. (MOTION 3/3)

L'ordre du jour étant épuisé, M. Le Proviseur remercie les membres du CA et clôt la séance à 19 h 45.

M. le Proviseur donne rendez-vous au membre du CA lors de la foire internationale de Cournon d'Auvergne du samedi 10 septembre au lundi 19 septembre 2016.

Parmi les nouveautés de cette 39^e édition de la Foire Internationale de Clermont-Cournon, un espace cocooning " Mode et beauté " en scène vient compléter l'offre autour de ces thématiques dans le Hall 3. Des ateliers Do It Yourself sont organisés avec trois lycées professionnels de la Région : **Desaix de Saint Éloy-les-Mines** (mode maroquinerie), **Marie Curie de Clermont-Ferrand** (formations esthétique, cosmétique et coiffure) et **Marie Laurencin de Riom** (métiers de la mode).

Au programme de ces **ateliers participatifs gratuits** : maquillage, ongles, soins, coiffure mais aussi broderie, linge de maison, marque-page, bracelet, porte-clé...

M. ZIMNIAK remercie enfin, M. et Mme PILLAVOINE, parents d'élèves FCPE, pour leur investissement durant ces trois années au lycée en tant que représentants des parents élèves. Il remercie par ailleurs M. GIRAUD, pour son implication et son excellent travail au sein de notre lycée. Travailler avec lui a été un réel plaisir et je lui souhaite le meilleur pour son avenir professionnel. Il rejoindra le lycée VIRLOGEUX à RIOM à la rentrée prochaine en tant qu'agent comptable. Nous lui souhaitons une belle réussite dans ce nouveau poste.

« Un changement de poste c'est comme un bateau qui change de cap. Alors nous lui souhaitons d'avoir bon vent, bonne voile et de beaux horizons devant lui. »

Nous aurons le plaisir d'accueillir une nouvelle gestionnaire prénommée Sophie FAVRE qui arrive de CRETEIL.